

## DELF B2 – session 14

### Exercice 1

#### Extrait d'*Accents d'Europe* du 21 février 2018

**Frédérique Lebel** : Mettre en lien les compétences des uns et les besoins des autres. En Allemagne, l'université de Potsdam donne aux réfugiés qui ont été enseignants dans leur pays d'origine, la possibilité de devenir assistants puis professeurs dans les écoles allemandes qui manquent d'enseignants. Ce projet pilote intitulé « Refugee Teachers Welcome » fonctionne déjà. Reportage à Potsdam de Deborah Berlioz.

**Déborah Berlioz** : Le soleil brille ce matin sur l'école primaire Goethe à Potsdam près de Berlin. Dans une classe de CE2, le cours de mathématiques est sur le point de commencer.

#### [Voix d'enfants qui parlent en allemand]

**Alesar** : [avec traduction] Je viens de Syrie. J'étais professeure de mathématiques dans mon pays. J'ai étudié les mathématiques et j'ai travaillé pendant 6 ans comme enseignante.

**Déborah Berlioz** : Mais celle qui dirige le cours n'a pas le profil type des enseignants allemands. Alesar vit en République fédérale depuis 2 ans seulement. Avant de rejoindre l'école Goethe, Alesar a suivi un programme à l'université de Potsdam destiné aux enseignants réfugiés. C'est Miriam Vock qui a eu l'idée de ce projet à l'été 2015 au plus fort de la crise des réfugiés. Cette professeure à la faculté se doutait bien que de nombreux enseignants se trouvaient parmi les nouveaux arrivants. Autant faire profiter l'Allemagne de leurs compétences a-t-elle pensé, surtout que la région manque cruellement d'enseignants. L'université de Potsdam a tout de suite soutenu son idée.

**Miriam Vock** : [avec traduction] Nous pensions commencer avec un groupe de dix personnes mais nous avons reçu presque 700 candidatures. Il y avait un besoin énorme pour cette formation et nous nous sommes dits qu'avec un peu d'aide, nous pourrions offrir plus de places. Heureusement, le Ministère de l'éducation du Brandenburg nous a rapidement donné les moyens et nous avons pu commencer avec trois groupes d'élèves.

**Déborah Berlioz** : Depuis 2016, 80 réfugiés ont pu intégrer la formation. Pendant trois semestres, ils suivent des cours intensifs d'allemand ainsi que des séminaires de pédagogie. Ils effectuent également un stage dans une école afin de se familiariser au maximum avec le système scolaire allemand. Au début, Alesar a eu quelques surprises. Les méthodes d'éducation ne sont pas tout à fait les mêmes en Syrie.

**Alesar** : [avec traduction] Il y a plus de liberté ici et je trouve cela très bien. Cela aide les enfants à construire leur personnalité. Chez nous, il n'y avait pas autant de liberté. Les élèves étaient plus disciplinés mais je pense que la liberté est plus importante.

**Déborah Berlioz** : Au terme de leur formation, les réfugiés obtiennent un contrat d'un an en tant que professeur assistant. Ils travaillent à temps plein et leur salaire est d'environ 1 700 à 1 900 euros nets. Treize élèves de la première promotion travaillent déjà dans des écoles de la région. Miriam Vock n'a eu aucun mal à trouver des débouchés pour ces enseignants.

**Miriam Vock** : [avec traduction] Les écoles étaient très intéressées par ces professeurs assistants. D'abord parce qu'elles pâtissent d'un manque de personnel. De plus, elles ont des élèves réfugiés. Elles doivent travailler avec leurs parents et cela leur pose beaucoup de difficultés. Donc les écoles sont contentes d'avoir quelqu'un qui puisse les aider.

**Déborah Berlioz** : Dans son école, Alesar apporte son soutien à trois enfants syriens. Pour ces élèves, la jeune femme est une interlocutrice idéale et pas seulement parce qu'ils parlent la même langue.

**Alesar** : [avec traduction] Nous avons fait les mêmes expériences. Nous avons vécu la guerre en Syrie, la fuite et nous avons rencontré les mêmes difficultés à notre arrivée en Allemagne. Donc, je les comprends bien.

**Déborah Berlioz** : Toutefois, Alesar travaille principalement avec des enfants allemands. Elle leur donne des cours de mathématiques et parfois elle leur parle de son histoire.

**Alesar** : [avec traduction] Ils ont toujours beaucoup de questions. Ils me demandent si j'ai déjà vu un char, si j'ai vu cela. Et maintenant, ils connaissent aussi leur nom en arabe et ils peuvent l'écrire.

**Déborah Herlioz** : Après son contrat d'un an, Alesar aimerait devenir enseignante à part entière mais ce n'est pas facile en Allemagne car il faut avoir étudié deux matières pour obtenir le diplôme d'Etat. Or Alesar n'a suivi qu'un cursus de mathématiques. Si elle fait ses preuves, elle peut cependant être embauchée comme enseignante non titulaire. Elle n'aura pas le statut de fonctionnaire et aura une paie inférieure à celle d'un titulaire mais elle pourra continuer de se former en vue de passer le diplôme d'état.

Hassan, étudiant dans le programme, a une autre solution. Selon lui, les réfugiés devraient pouvoir donner des cours d'arabe en plus de leur matière principale mais à Berlin, cette langue n'est pas au programme.

**Hassan** : [avec traduction] C'est un peu injuste. Je pense que les enfants réfugiés ont le droit de maîtriser, d'apprendre leur langue maternelle. Quand ils seront grands, si ils veulent retourner dans leur pays pour le soutenir et le reconstruire, ils s'y sentiront comme des étrangers.

**Déborah Berlioz** : Le projet de l'université de Postdam, un modèle souvent cité pour l'intégration des réfugiés, a déjà fait des émules. Un programme similaire a ouvert à la faculté de Bielefeld. Hors l'Allemagne a besoin de ces nouveaux professeurs. À la rentrée 2017, plus de 3 300 postes d'enseignants étaient vacants dans le pays.

## Exercice 2

### Extrait de *Reportage France* du 19 février 2020

**Lucie Bouteloup** : Tablette, ordinateur, smartphone ou télévision : l'omniprésence des écrans dans les familles multiplie les tentations pour les enfants. Et pour les parents, c'est parfois dur de lutter.

**Une mère de famille** : C'est vrai que des fois, c'est une solution de facilité pour nous, parents. On arrive, il y a le rush de la journée, on fait à manger, la cuisine, les devoirs. Eh ben voilà, on donne un petit portable 5 minutes, une tablette, on a la paix. Et ce qui est très difficile aussi, c'est qu'effectivement, quand on a plusieurs enfants à la maison, si jamais on dit à la grande : « bon allez, je te laisse dix minutes. Tu as le droit de faire un petit jeu sur le

smartphone », tout le monde arrive et, du coup ça multiplie le temps d'exposition de chaque gamin.

**Lucie Bouteloup** : La surexposition aux écrans : c'est précisément ce qui préoccupe la psychologue, clinicienne, Sabine Duflo. Elle met en garde contre les effets dévastateurs sur les plus petits.

**Sabine Duflo** : Les écrans surstimulent l'attention réflexe parce que ça bouge de partout et quand elle est surstimulée, l'attention volontaire - qu'on appelle aussi concentration, qui est le socle, la base de tous les apprentissages – ne peut pas se développer. Donc : retard de langage, retard d'attention et troubles du sommeil parce que ces écrans diffusent principalement une lumière bleue, stoppent la sécrétion de la mélatonine qui est indispensable pour que la sensation d'endormissement arrive, de fatigue si vous voulez.

**Lucie Bouteloup** : Autre point noir : l'addiction aux jeux vidéos. Un trouble qui vient d'être reconnu officiellement comme maladie par l'Organisation mondiale de la santé et dont souffrent de plus en plus les enfants que la psychologue reçoit dans son cabinet.

**Sabine Duflo** : Que l'enfant soit petit ou plus grand, il peut très facilement tomber dans cette addiction. Ça, c'est vraiment une constatation de terrain. Et ça crée quoi ? Ben, ça crée un appauvrissement de la pensée, tout simplement.

**Lucie Bouteloup** : Un point de vue que réfute le psychiatre Serge Tisseron qui lançait en avril dernier avec les Académies des sciences de médecine et des technologies un appel à une « vigilance raisonnée ».

**Serge Tisseron** : Ce qui définit l'addiction, c'est la perte du contrôle des impulsions et le contrôle des impulsions n'est acquis qu'aux alentours de 18-25 ans. Donc, on ne peut pas utiliser le même mot pour désigner un adulte et un enfant qui ne l'a pas encore acquis. Donc, une « vigilance raisonnée », ça veut dire faire valoir un principe de préoccupation et ne pas se précipiter sur la dernière étude alarmiste qui – encore une fois, très souvent – est invalidée quelques années plus tard.